

TITRES DES OUVRAGES :

1	Alphabet (100 gravures).	13	Florian (avec notes).
2	Civilité chrétienne.	14	Esopé, Fénelon (avec notes).
3	Exemples (50) d'écriture.	15	Lecture du Dimanche.
4	Grammaire de L'HOMOND.	16	Lectures choisies, en prose.
5	Mauvais Langage corrigé.	17	Lectures choisies, en vers.
6	Traité de Punctuation.	18	Art poétique (avec notes).
7	Arithmétique simplifiée.	19	Morale en action.
8	Mythologie.	20	Franklin (ouvrages choisis).
9	Géographie générale.	21	Les Hommes utiles.
10	— de la France.	22	Les bons Conseils.
11	Statistique de la France.	23	Histoire ancienne.
12	La Fontaine (avec notes).	24	— grecque.

BIBLIOTHÈQUE POUR LE MONDE LOTERIE DES LINGOTS D'OR

25	Histoire romaine.	38	Erreurs et Préjugés.
26	— sainte.	39	Pourquoi et Pourquoi.
27	— du moyen âge.	40	Histoire naturelle.
28	— moderne.	41	Géologie.
29	— de l'Amérique.	42	Astronomie.
30	— de France.	43	Physique amusante.
31	— de Paris.	44	Chimie amusante.
32	— de Napoléon.	45	Traité de livres simplifiés.
33	Tablettes universelles.	46	Géométrie.
34	Monde vu à vol d'oiseau.	47	Algèbre.
35	Robinson raconté en famille.	48	Arpentage.
36	Merveilles de la nature.	49	Dessin linéaire.
37	Découvertes-Inventions.	50	Poids et Mesures.

Une Bibliothèque élémentaire, surtout lorsqu'on l'a rendue complète en la composant d'une cinquantaine de divers ouvrages, a toujours coûté 50, 60 et même 100 fr. — Voici ce que nous donnons pour treize francs : 1° la Bibliothèque complète élémentaire dont les titres sont ci-dessus-indiqués ; — 2° un Billet de la Loterie des Lingots d'or, autorisée par le Gouvernement, billet avec lequel on peut gagner 400,000 fr. — Adresser un mandat à la poste de 13 fr. à M. PHILIPPART, libraire, rue Dauphine, 18, à Paris, on recevra immédiatement, franc de port pour toute la France, les cinquante ouvrages et le billet de cette Loterie autorisée par le gouvernement.

L'extension considérable des opérations commerciales de LA CALIFORNIENNE a nécessité le départ pour San-Francisco de deux Directeurs chargés, l'un du Comptoir commercial et des consignations, l'autre des opérations de change et de banque. Malgré la certitude des brillants résultats qui seront obtenus, LA CALIFORNIENNE, ne voulant laisser échapper aucune occasion d'augmenter les dividendes de ses Actionnaires, vient de prendre en France un brevet d'invention pour l'incombustibilité et la conservation des maisons en bois et de toutes autres constructions. Le même brevet demandé aux Etats-Unis assurera à LA CALIFORNIENNE un monopole complet en Californie. M. CH. HOCHGESANGT, Directeur-général de LA CALIFORNIENNE, a adressé à l'Académie des Sciences un Mémoire détaillé sur son invention, sur la supériorité et l'économie de son système. 406 associés-travailleurs partis par les soins de la Compagnie en Californie; une quantité considérable de marchandises expédiées par six navires, dont quatre sont consignés à son comptoir à San-Francisco; 30,000 fr. en espèces et en traites fournies par MM. ROTHSCHILD frères, Banquiers, sur leur agent à San-Francisco, envoyés pour les besoins des travailleurs et pour l'acquit de ses droits de douane des marchandises; 50,000 francs de fonds de réserve déposés à la Banque de France, sont les faits qui ont placé si haut la Compagnie dans l'opinion publique et qui lui ont acquis une confiance qu'elle s'empresse toujours de justifier. LA CALIFORNIENNE expédie régulièrement chaque mois un navire pour San-Francisco. Elle admet des Associés-travailleurs et des Passagers libres, en leur donnant une indemnité si le navire ne partait pas à l'époque indiquée. Pour faciliter les opérations de banque et de change du Comptoir de la Compagnie à San-Francisco, la première émission sera arrêtée à deux millions de francs. La Société n'émet des actions que de 100 et de 1,000 fr. Les actionnaires reçoivent 5 pour cent d'intérêt et 75 pour cent dans tous les bénéfices. Les intérêts des Actions émises avant le 31 mars sont payés à la caisse de la Société depuis le 5 mai. Toute demande d'Actions devra être accompagnée de billets de banque par lettres chargées d'un mandat sur la Poste, sur la Banque ou sur une maison de Paris.

S'adresser pour renseignements, demandes d'actions, fret, passage ou consignations :

A M. CH. HOCHGESANGT, directeur-général de LA CALIFORNIENNE, 39, rue de Trévise, à Paris; — à MM. P.-J. TINEL et C^e, armateurs au Havre.

DIRECTION GÉNÉRALE **La Bretonne** ACTIONS DE 10 FRANCS. Rue de Trévise, 24, à Paris. Titres de 50, 100 et 500 fr. COMPAGNIE AGRICOLE, AURIFÈRE ET COMMERCIALE POUR LA VENTE DES MARCHANDISES EN CALIFORNIE.

LE 5^e DÉPART DES ASSOCIÉS-TRAVAILLEURS AURA LIEU DANS LE MOIS D'OCTOBRE.

La colonie agricole en Californie est dirigée par M. DE RAZOUX, ancien capitaine d'artillerie. — Le Comptoir de vente et d'échange de Marchandises à San-Francisco, par M. le comte de DION et M. STANISLAS JEAN, ancien receveur des Domaines. Le chef d'expédition des travailleurs aux placers est M. AMIC-GAZAN, ancien armateur et ancien juge de paix à Grasse (Var). — Comptables, MM. CHARLES MARTIN, ancien administrateur de l'Emancipation de l'Enseignement, et GALLOT, ancien négociant à Niort. — Conducteurs de Travaux, MM. VOIDEY, de Lons-le-Saulnier (Jura), et MARIN, de Cucuron (Vaucluse). — M. l'abbé MARÉCHAU, du diocèse de Bayeux, accompagne les émigrans en qualité d'Aumônier.

La Compagnie la Bretonne vient d'effectuer son troisième départ d'associés-travailleurs par le navire l'Anne-Louise, qui a mis à la voile le 9 septembre 1850; le quatrième départ vient d'avoir lieu par le navire le Médicis, et sous la direction de M. GUILLET, ancien Inspecteur de l'Instruction primaire. — LA CINQUIÈME EXPÉDITION, que la Compagnie organise en ce moment, partira dans le courant d'Octobre sur l'un des plus beaux navires du port du Havre; comme les précédentes, elle sera pourvue du matériel nécessaire, tel que: outils, ustensiles de toutes sortes pour faciliter le travail et machines propres au lavage de l'or, permettant à 10 hommes de donner le même produit que 100 Travailleurs employant les moyens ordinaires. Les émigrans de la Bretonne emporteront pour quatre mois de vivres, des tentes, des maisons en bois et des vêtements pour les besoins de l'Association en Californie, ainsi qu'une grande quantité de marchandises dont la vente à San-Francisco donnera assurément de beaux bénéfices.

Les Actionnaires recevront 80 pour cent sur les bénéfices de toutes les opérations.

Pour prendre des actions et souscrire des engagements de travailleurs, s'adresser à M. Alphonse FASQUELLE, directeur-gérant. — Envoyer un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris. Les actions prises immédiatement participeront aux bénéfices des quatre premières expéditions et de celles qui suivront.

2, boulevard Montmartre A PARIS. COMPTOIR COMMERCIAL à San-Francisco. LA COMMERCIALE MEME MAISON Rue Saint-Jean, 14. A BRUXELLES. COMPTOIR COMMERCIAL à San-Francisco.

COMPAGNIE POUR LE COMMERCE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION ET L'EXPLOITATION DES MINES D'OR EN CALIFORNIE.
CAPITAL SOCIAL : 2,000,000 DE FRANCS. -- ACTIONS DE 10, 50, 100 ET 500 FRANCS.

50 pour 100 de l'or recueilli appartiennent aux travailleurs associés et 50 pour 100 à la Compagnie. Les actions donnent droit à 5 pour 100 d'intérêt et 80 pour 100 dans les bénéfices des opérations. Les demandes d'actions doivent être accompagnées d'un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris, à l'ordre de M. H. PETERS et C^e, directeurs de la Commerciale.

La Commerciale vient d'effectuer un départ composé du personnel du Comptoir de San-Francisco et des travailleurs munis d'un matériel complet.

LE 2^e DÉPART des Travailleurs aura lieu le 30 septembre; cette expédition sera pourvue, COMME LA PRÉCÉDENTE, du matériel nécessaire à l'exploitation des terrains aurifères, tels que machines, outils, maisons en bois, tentes, médicaments, ainsi que des vivres de première qualité. La Commerciale possède des appareils de nouvelle invention propres à EXTRAIRE L'OR, avec lesquels 10 travailleurs récolteront plus d'Or que 100 hommes isolés. Transport des passagers auxquels elle garantit des vivres. Cargaison de marchandises appropriées aux besoins de la nouvelle colonie. Une administration spéciale s'occupera de l'ENTREPRISE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. Les actions donnent droit à 5 p. 100 D'INTÉRÊT et 80 p. 100 DANS LES BÉNÉFICES des opérations. Toute demande d'Actions, Engagemens et Renseignemens, doit être adressée à MM. H. PETERS et C^e, Directeurs de la Compagnie, BOULEVARD MONTMARTRE, 2, à Paris.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE SAN-FRANCISCO, 28, rue de Bondy, 28. MILLE FRANCS ACTIONS DE 1,000, 100, 50 et 10 fr.

PLACÉS DANS LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE SAN-FRANCISCO, DONT TOUTES LES OPÉRATIONS ont pour base une VALEUR IMMOBILIÈRE DE DEUX MILLIONS, RAPPORTERONT DANS LE COURS DE LA SOCIÉTÉ UNE SOMME DE DOUZE MILLE CINQ CENTS FRANCS

Adresser (FRANCO) toutes les demandes d'actions, accompagnées de mandats sur la Poste ou sur des Maisons de Banque, à l'ordre de M. GIBOUT, DESBOVES et C^e, RUE DE BONDY, 28, près le Château-d'Eau. (Voir, pour les STATUTS, le Constitutionnel du septembre.)

PRIMES OFFERTES PAR LA COMPAGNIE LA MOISSON D'OR. 1,200,000 FRANCS A GAGNER POUR RIEN

5 BILLETS de la LOTERIE DES LINGOTS D'OR autorisée par le Gouvernement, le 3 août 1850. Ces billets concourent tous au gain de 224 Lots en lingots d'or, dont 1 de 400,000, — 1 de 200,000, — 1 de 100,000, — 2 de 50,000, — 4 de 25,000, — 5 de 10,000, — 10 de 5,000, — 200 de 1,000. — Cette prime est indépendante de tous les bénéfices s'élevant à 80 p. 100 que la Compagnie LA MOISSON D'OR accorde à ses Actionnaires. CETTE FAVEUR N'EST ACCORDÉE QUE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE. — ACTIONS DE 20 FR. AU PORTEUR. Adresser un mandat sur la poste ou sur Paris, à l'ordre de M. LEROY, Directeur-général de la Compagnie LA MOISSON D'OR, RUE MONTMARTRE, 111.